

Communication aux Journées Géographiques de BONDOUKOU

16 - 20 Février 1982

LA CARTOGRAPHIE DE POPULATION

Michel ROUGERIE

(I.G.T.)

Françoise DUREAU

(D.D.R.)

4.09.87

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 23940 ex 1

Cote : B

B23940 ex 1

La cartographie, en tant que technique visualisant les relations spatiales entre phénomènes, doit être un outil privilégié par les aménagistes : la carte n'est pas seulement une illustration, mais bien un outil de travail et un moyen de recherches. La cartographie de la population en est un des éléments principaux, de par le rôle primordial que joue le facteur démographique. Après avoir présenté les différents aspects de la cartographie de la population nous nous intéresserons aux limites de cette technique.

I - LES DIFFERENTS ASPECTS

En matière de cartographie de la population, 3 pôles d'intérêt peuvent être dégagés : la répartition spatiale de la population, les structures, les mouvements.

a) Cartographie de localisation de la population

Ce 1^{er} aspect de l'étude cartographique de la population permet d'étudier deux phénomènes :

- la répartition spatiale de la population
- les formes de peuplement.

Il s'agit donc, dans ce cas, de montrer la répartition de la population dans l'espace étudié, et sous quelles formes elle occupe l'espace : la réponse à cette double interrogation est nécessaire pour toute tentative d'aménagement. En effet, si le tracé d'une voie de communication doit tenir compte des contraintes du milieu naturel, il importe également de connaître les foyers de peuplement, le but étant de les relier entre eux.

De même, la conception d'un projet de développement agricole doit reposer sur une bonne connaissance de la répartition spatiale de la population.

Enfin, une bonne cartographie de localisation démographique est un élément appréciable pour le choix du site d'un barrage; elle permet de connaître précisément la population à déplacer, et de choisir judicieusement les lieux susceptibles de recevoir la population chassée par les eaux.

Ces 3 exemples ponctuels montrent ainsi la nécessité d'études cartographiques sur la localisation de la population avant de concevoir un aménagement raisonné du territoire.

b - Cartographie de structures

Deux chiffres globaux semblables de population peuvent recouvrir des réalités très différentes : la composition d'une population varie dans de grandes proportions, surtout dans un pays comme la Côte-d'Ivoire sujet à d'importants mouvements migratoires. En effet, la structure d'une population à un moment T est la résultante de l'histoire de toutes les générations avant cette date T.

Il importe de connaître les variations spatiales des structures par âge de population, pour optimiser la localisation des équipements, en matière d'éducation ou de santé notamment.

La structure ethnique de la population par village est un élément de base à prendre en compte pour la structuration du monde rural en pays ruraux, rattachant des villages satellites à un village centre..etc.

c - Cartographie de mouvements

Les structures de population étudiées plus haut résultent d'une part du mouvement naturel (Natalité-Mortalité), d'autre part du mouvement migratoire (Immigration - Emigration).

La connaissance des éléments du mouvement naturel permet de connaître le taux d'accroissement naturel, et ses variations dans l'espace : il s'agit, dans ce cas, de la capacité d'augmentation d'une population donnée, dans des conditions données.

L'étude cartographique des mouvements migratoires met en évidence l'organisation de l'espace en pôles attractifs et zones répulsives : cette structuration de l'espace doit être connue, soit pour s'appuyer dessus si l'on considère ses effets positifs pour le développement, soit pour la contrer si l'on juge ses effets négatifs (exode rural par exemple).

.../.

La cartographie de population, sous les 3 aspects que nous venons de présenter brièvement, apparaît donc comme un outil de grande valeur pour l'aménageur ; il faut toutefois noter que les cartes démographiques, souvent de type analytique, prennent encore plus de valeur quand elles sont associées, pour la réflexion, aux autres cartes thématiques (milieu naturel, infrastructures, notamment).

II - LES LIMITES

Face au schéma quelque peu théorique que nous venons de dresser, il convient maintenant de fixer les limites de la technique cartographique en matière de population ; les considérations qui vont suivre s'appuient sur l'expérience acquise pour la réalisation de l'Atlas de la Région Est. Ces conclusions peuvent s'étendre à tout le territoire ivoirien.

Les limites à la cartographie de population en Côte d'Ivoire sont de deux ordres : - problèmes ayant rapport à la nature des données existantes - problèmes ayant rapport au traitement cartographique de ces données démographiques. Ces deux questions sont bien évidemment étroitement liées, la nature des données influant directement sur la technique cartographique utilisable. Toutefois, nous allons traiter ces deux questions séparément pour plus de clarté.

a - Les données démographiques

A l'heure actuelle, en Côte d'Ivoire, la principale source de données démographiques est le Recensement Général de la Population, réalisé sur le terrain en Avril 1975; c'est la seule source réellement fiable couvrant tout le territoire national.

L'exploitation du Recensement permet de connaître les effectifs de population au niveau des villages, et les différentes structures (âge et sexe, profession, statut... etc) au niveau sous-préfectoral, avec la différenciation de l'urbain et du rural au niveau de chaque sous-préfecture. Des difficultés

.../.

surgissent pour l'utilisation de ces résultats au niveau le plus fin, lorsque l'on veut établir des cartes régionales de population : en effet, si les résultats du recensement peuvent être considérés comme crédibles au niveau national, il n'en est pas de même lorsque l'on s'intéresse au niveau géographique le plus fin. Il est souvent difficile face à des différences de structures entre 2 sous-préfectures, de déterminer si cette différence est due à un mauvais enregistrement, ou à 2 réalités différentes.

Quant à la population des villages, fournie par le "Répertoire des localités de Côte d'Ivoire et population 1975 - Direction de la Statistique - Août 1976", on a pu constater dans la région Est quelques omissions concernant les villages les plus difficiles d'accès.

Si les sources statistiques pour la cartographie de localisation et de structure à une échelle régionale sont quelque peu déficientes, celles permettant une cartographie dynamique des mouvements de population sont encore plus sujettes à caution.

En l'absence d'un état-civil correct, il est matériellement impossible de cartographier à grande échelle le mouvement naturel de la population, et ce n'est pas l'exploitation de l'Enquête à Passages Répétés ou de l'Enquête Fécondité qui palliera cette carence : ces enquêtes démographiques nationales ont pour but la connaissance des phénomènes démographiques de manière fine au niveau des mécanismes, mais pas au niveau géographique. Si l'on voulait obtenir la même précision au niveau sous-préfectoral qu'au niveau des grandes zones retenues (urbain x rural ; savane x forêt), il faudrait augmenter la taille de l'échantillon dans des proportions considérables ; en effet, la précision d'une estimation est proportionnelle à la racine carré de l'effectif observé.

Quant à la cartographie des mouvements migratoires, elle repose à l'heure actuelle en Côte d'Ivoire sur l'exploitation du recensement de 1975 qui croise le lieu de naissance, et le lieu de résidence au moment du recensement, l'unité géographique la plus fine étant la sous-préfecture.

.../.

Enfin, s'il s'agit d'étudier l'évolution de la population de manière globale (m^+ naturel + m^+ migratoire) au niveau des villages, il se pose le problème de la qualité des sources statistiques antérieures au Recensement de 1975. Les chiffres de 1955, tout comme ceux de 1965 sont peu fiables au niveau local. Comme nous avons pu le constater dans la région Est, les recensements administratifs, de part le système de collecte utilisé, sous-estiment généralement la population. De plus, les critères de résidence ne sont pas les mêmes que ceux retenus pour le recensement.

La cartographie régionale de population en Côte d'Ivoire se heurte donc à la carence des statistiques démographiques : ce n'est que par la réalisation d'un 2^e recensement et l'amélioration de l'état civil, que le territoire national pourra être couvert de manière homogène en cartes de population.

b - Le traitement cartographique

Le premier problème que rencontre le cartographe en matière de cartographie de population de population est la localisation des villages recensés par la Direction de la Statistique.

Si l'on travaille sur les cartes topographiques pour résoudre cette question, il apparaît 3 difficultés :

- caractère non exhaustif de la localisation des villages
- ancienneté des cartes
- toponymie très différente de celle retenue par la Direction de la Statistique.

Ce dernier point est une source d'erreur non négligeable.

La non uniformisation de la toponymie villageoise pose également des problèmes si l'on a recours aux autorités sous-préfectorales : le Ministère de l'Intérieur n'utilise pas la même orthographe que la Direction de la Statistique.

Il convient donc de proposer des rencontres interministérielles, devant déboucher sur la création d'un comité national de toponymie : cet organisme serait chargé de fixer le nom des villages de manière officielle. (Avec IGCI, IGT, ILA, DDR, Statistique).

.../...

La deuxième difficulté apparaît lorsque l'on cherche à établir des cartes de densité de population par isolignes. En effet, la limite du terroir de chaque village n'étant pas connue à l'heure actuelle, il n'est pas possible d'affecter de manière rigoureuse un effectif de population à une surface.

Des techniques ont été mises au point pour contourner cette difficulté par M. DUCHEMIN (ORSTOM) et M. ARNAUD (I.G.T.) : il convient de pousser plus loin la réflexion dans cette direction, afin de perfectionner la technique en analysant les hypothèses théoriques sur lesquelles elle repose à l'heure actuelle.

Enfin, notons le cas particulier posé par la population Lobi, particulièrement mouvante dans l'espace de l'Est ivoirien : la cartographie classique ne peut représenter cette mouvance continue.

CONCLUSION

Si l'accord se fait souvent sur l'intérêt de la cartographie de population en aménagement du territoire, il reste à surmonter de lourdes difficultés pour parvenir à un résultat satisfaisant en Côte d'Ivoire.

Les cartographes se doivent de jouer un rôle moteur pour perfectionner leur technique et l'adapter aux activités ivoiriennes, tout comme ils doivent collaborer avec les démographes pour avoir des statistiques répondant aux exigences de la technique cartographique.

Françoise DUREAU (D.D.R.)

Michel ROUGERIE (I.G.T.)